



BTS SP3S (SERVICES ET PRESTATIONS DES SECTEURS SANITAIRE ET SOCIAL)

Formation diplômante sur 2 ans par alternance en contrat d'apprentissage.

Formation en contrat d'apprentissage rémunérée de 43% à 61% du SMIC
Heures de formation : 1350h sur 2 ans.

Vous avez une aisance relationnelle et le sens du service ?

Vous êtes à l'aise avec les logiciels bureautiques ?

Vous appréciez le travail en équipe ?

Vous êtes organisé, persévérant et mature ?

Vous avez une fibre sociale ?

Alors le BTS SP3S est fait pour vous !



« Ce BTS est très varié et permet d'acquérir de nombreuses compétences qui m'ouvrent les voies de plein de métiers, de secteurs différents... »

Lara, 21 ans

Quelles seront vos missions ?

Le BTS SP3S forme des professionnels qui exercent des fonctions administratives et de gestion **dans des établissements médicaux et sociaux**. Ils mettent leurs compétences **techniques** et **relationnelles** au service de publics demandeurs de soins, de services, de prestations sociales.

Ils analysent les demandes et les besoins, permettent l'accès aux droits, proposent des services et prestations et savent animer une équipe. Le technicien supérieur SP3S est l'interlocuteur privilégié de l'utilisateur.

Il analyse ses besoins, lui propose des prestations et des services adaptés, assure la gestion de son dossier.

Il travaille en étroite collaboration avec les professionnels de la santé, les travailleurs sociaux et les partenaires institutionnels.

Pour quels débouchés ?

Le titulaire du BTS SP3S exerce son emploi dans différentes structures publiques ou privées, notamment :

- Organismes de protection sociale
- Établissements et services sanitaires (structures de soins, de prévention...);
- Établissements et services sociaux et socio-éducatifs (centre communal d'action sociale, services d'action médico-sociale, service de protection de la jeunesse...);
- Établissements et services médico-sociaux (pour enfants, personnes âgées, personnes handicapées...);
- Structures développant des services à caractère sanitaire ou social (collectivités territoriales)
- Associations et entreprises d'aide à la personne....



« Grâce à l'alternance, j'accumule de l'expérience qui me permettra de trouver rapidement un emploi ! »

Louise, 18 ans

L'enseignement et l'examen

Modules	Enseignements	Examens
Modules Activités professionnelles	<ul style="list-style-type: none">● Bloc 1 : Accompagnement et coordination du parcours de la personne● Bloc 2 : Participation aux projets et à la démarche qualité de la structure● Bloc 3 : Contribution à la mise en œuvre de la politique de la structure sur le territoire● Bloc 4 : Collaboration à la gestion de la structure et du service	<ul style="list-style-type: none">● E5 Épreuve pratique et orale 1h15 (Coef 8)● E6 Épreuve orale 40 mn (Coef 5)● E4- Epreuve écrite qui prend appui sur l'étude d'un contexte 4 heures (Coef 5)● E3- Epreuve écrite qui prend appui sur le contexte d'une structure 3h30 (Coef 4)
Modules généraux	<ul style="list-style-type: none">● U1-Culture générale et expression● U2- Langue vivante (Anglais)	<ul style="list-style-type: none">• E1- Epreuve écrite de 3h00 (Coef.2)• E2-2 Epreuves orales 30 mn + 15 mn (Coef.2)

Coût de la formation

Pour les contrats d'apprentissage : les frais de formation sont totalement pris en charge par l'OPCO de votre futur employeur. Cependant, **vous êtes invité(e) à trouver vous-même votre employeur** même si nous vous accompagnons dans cette recherche d'emploi.

Conditions d'admission

- Etre titulaire d'un baccalauréat général, technologique ou professionnel.
- Admission définitive après examen du dossier et satisfaction à l'entretien.

Pour des renseignements complémentaires, contactez :
AURILLAC FORMATION COM

2 rue Nicéphore Niepce
15000 Aurillac

☎ : 04.71.63.72.85

magali.aymar@gmail.com
www.aurillacformation.com

